Département de l'ISERE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

DOLON VAREZE

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT - LOT 2 -

COMMUNE DE ST ROMAIN DE SURIEU

ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

VUE EN PLAN
AU 1/5000e

Dossier n°	4814	Modifs du 19/12/06	
Plan n°	1	Modifs du 06/02/08	
Date	10/04/05		
Echelle	1/5000		
Dessiné par	G.D.		

Agence Alpes Nord - Agence de Grenoble
Tél. 04 76 65 89 00
Fax 04 76 65 89 01
email : dumas@agence-alpes.com

Aménagement - Urbanisme

LEGENDE

ZONAGE

Zone naturelle : maintenir/restaurer les fonctions à l'aide des eaux pluviales

Zone naturelle à enjeux à l'aide des eaux pluviales

Zone urbaine : gérer les eaux pluviales sans dégâts matériels sur des zones sensibles

Zone de la zone d'étude dont gérer obligatoirement à la parcelle (par infiltration ou par rétention) les eaux pluviales afin de ne pas aggraver les débits de la parcelle, dans un bassin versant de la zone d'étude (rétention ou infiltration).

Zone urbanisée et classée en U. PLU

Zone naturelle hors zone PPR

RESEAUX

Collecteur eaux pluviales
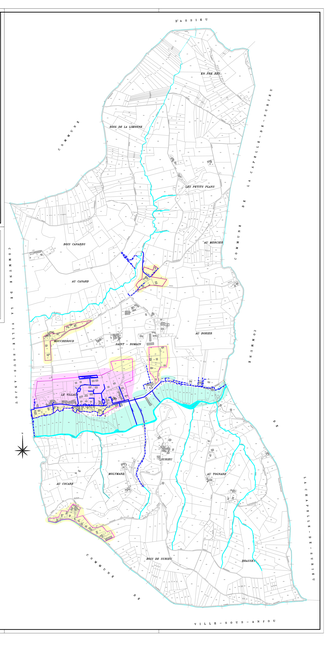
Collecteur eaux pluviales existant (Eurovia)